

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITÉS DE SÉLECTION
EN ÉQUIPE DE FRANCE EN
2025**

CYCLISME

VTT - XCO





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Head Coach de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	STAGE MONTAGNE ELITES ESPOIRS HAUTE MAURIENNE	13/01/2025	18/01/2025	6	FRANCE
2	STAGE FONCIER VTT ROUTE ESPOIRS ELITES GERONE	27/01/2025	06/02/2025	11	ESPAGNE
3	COUPE DU MONDE XC 1 ARAXA ?	04/04/2025	06/04/2025	3	BRESIL
4	COUPE DU MONDE XC 2 ARAXA ?	11/04/2025	13/04/2025	3	BRESIL
5	STAGE COLLECTIF JUNIORS	19/04/2025	25/04/2025	7	FRANCE
6	CONTINENTAL SERIES HAIMING	08/05/2025	11/05/2025	4	AUTRICHE
7	COUPE DU MONDE XC 3 NOVE MESTO	21/05/2025	26/05/2025	6	REP TCHEQUE
8	COUPE DU MONDE XC 4 LEOGANG	06/06/2025	08/06/2025	4	AUTRICHE
9	COUPE DU MONDE XC 5 VAL DI SOLE	20/06/2025	22/06/2025	4	ITALIE
10	COUPE DU MONDE XC 6 VALLNORD	11/07/2025	13/07/2025	4	ANDORRE
11	STAGE ALTITUDE PREPARATION ETE JEUNES MONTGENEVRE	06/07/2025	13/07/2025	7	FRANCE
12	CHAMPIONNAT D'EUROPE VTT XCO MELGACO	21/07/2025	28/07/2025	8	PORTUGAL
13	STAGE PREPARATION TERMINALE MONDIAL LES FOURGS	05/09/2025	07/09/2025	3	FRANCE
14	COUPE DU MONDE XC 7 HAUTE SAVOIE	28/08/2025	31/08/2025	4	FRANCE
15	CHAMPIONNATS DU MONDE VTT XCO VALAIS	08/09/2025	14/09/2025	7	SUISSE
16	COUPE DU MONDE XC 8 LENZERHEIDE ?	19/09/2025	21/09/2025	3	SUISSE
17	STAGE FORMATION GENERATION JUNIORS 2026 BOULOURIS	27/10/2025	31/10/2025	5	FRANCE



Stages

Stage montagne Élites - Espoirs

BESSANS – du 13 au 18 janvier 2025

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour les espoirs sont sélectionnables les athlètes ayant été sélectionnés au championnat d'Europe et du monde 2023 et/ou 2024. Sont sélectionnés les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité.

Sont sélectionnés les sportifs du groupe élargi LA28.

Stage foncier VTT Route Elites et Espoirs

SANTA COLOMA – du 27/01 au 06/02 2025

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les élites et espoirs du groupe olympique LA28
- Les espoirs du collectif U23 2025

Sont sélectionnés les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité.

Stage VTT collectif juniors

- du 19 au 25 avril 2025

➔ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les juniors ayant participé aux championnats du monde juniors 2024.
- Les athlètes juniors ayant terminé dans le top 3 des juniors séries de Banyoles, Melgaco, Marseille et Rivera .
- Les athlètes disposant d'un potentiel de performance international détecté sur l'étude des résultats et stages 2024 et 2025.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité dans l'ordre énoncé ci-dessus.

Stage altitude préparation estivale

Montgenèvre – du 06 au 13 juillet 2025

➔ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les athlètes juniors, espoirs et les élites ayant rempli les critères de sélection pour le championnat d'Europe.

Sont sélectionnés :

- Les athlètes pré-sélectionnés pour le championnat d'Europe.

Stage préparation terminale mondial

Les Fourgs – du 05 au 07 septembre 2025

➔ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les athlètes juniors, espoirs et élites ayant rempli les critères de sélection pour le championnat du Monde.

Sont sélectionnés :

- Les athlètes sélectionnés pour le championnat du Monde

Stage génération juniors 2026

BOULOURIS – du 27 au 31 octobre 2025

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les cadets 1 et 2 ayant réalisé un podium lors des coupes de France VTT XCO 2025 et lors des championnats de France VTT XCO 2025.
- Les cadets 1 et 2 proposés par leur MTT et disposant d'un potentiel avéré de progression évalué lors des tests régionaux et/ou des manches de TRJV et TFJV.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes répondant aux critères ci-dessus

Compétitions

JUNIORS SERIES

*Chelva, Banyoles, Melgaco, Salamina, Rivera, Nalles,
Engelberg, Haiming, Heubach
(Quota National)*

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 20 points au ranking UCI juniors actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en Coupe de France ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression observé dans le cadre du plan national d'évaluation.
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser sur le site www.ffc.fr : [Lien de candidature](#)) et ayant un projet annuel d'activité international.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France 2025.
- Les sportifs ayant obtenu les meilleurs résultats au championnat de France et coupe de France 2024.

JUNIORS SERIES

Bâle

(Quota National)

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ayant réalisé des top 20 sur les 10 premières manches de Juniors Series
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser sur le site www.fgc.fr : Lien de candidature) et ayant un projet annuel d'activité internationale.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés les sportifs ayant un projet d'activité internationale.

- Les meilleurs J1 à ce stade de la saison.
- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France et au championnat de France 2025.

COUPES DU MONDE ESPOIRS 2025

*Araxa1, Araxa2 , Nove Mesto, Leogang, Val di Sole,
Vallnord, Haute-Savoie, Lenzerheide, Lake Placid, Mont
Sainte Anne*

(Quota National)

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne figurant pas dans le TOP 200 du ranking UCI un mois avant l'épreuve
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI World Series.
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI invité sur l'épreuve.
- Les sportifs ayant fait acte de candidature sur le site www.fgc.fr 1 mois avant l'épreuve
- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles (relève) des sportifs de haut niveau
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2024

- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2023
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2022
- Les sportifs ayant un projet annuel d'activité international.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Les résultats internationaux et nationaux des années précédentes auxquels s'ajoutent les résultats de l'année en cours (à partir du mois d'août), ainsi que l'âge dans la catégorie.

Dates d'annonces des sélections espoirs en coupe du monde :

1 mois avant chaque épreuve

COUPES DU MONDE ELITES 2025

*Araxa #1, Araxa #2, Nove Mesto, Leogang, Val di Sole,
Vallnord, Haute-Savoie, Lenzerheide, Lake Placid, Mont
Sainte Anne
(Quota National)*

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne figurant pas dans le TOP 100 du ranking UCI un mois avant l'épreuve
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI World Series.
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI invité sur l'épreuve.
- Les sportifs ayant fait acte de candidature sur le site www.ffc.fr 1 mois avant l'épreuve
- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2024
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2023
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2022
- Les sportifs ayant un projet annuel d'activité international.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Les résultats internationaux et nationaux des années précédentes auxquels s'ajoutent les résultats de l'année en cours (à partir du mois d'août), ainsi que l'âge dans la catégorie.

Dates d'annonces des sélections espoirs en coupe du monde :

1 mois avant chaque épreuve

Championnats d'Europe VTT XCO

Du 22 au 27 juillet 2025, Melgaço (Portugal)

➔ Élités Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 5 premières du championnat du monde 2024
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières d'une des 5 premières manches de la coupe du monde 2025 (Araxa x 2, Nove Mesto, Leogang, Val di Sole)
- Être dans les 3 premières françaises du classement UCI le mardi 24 juin.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2025.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli au moins un critère de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance LA28.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 26 après la coupe du monde de Val di Sole.

➔ Élités Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 5 premiers du championnat du monde 2024
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premiers d'une des 5 premières manches de la coupe du monde 2025 (Araxa x 2, Nove Mesto, Leogang, Val di Sole)
- Être dans les 3 premiers français du classement UCI le mardi 24 juin.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2025.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli au moins un critère de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance LA28.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 26 après la coupe du monde de Val di Sole

➔ Espoirs Femmes

Quota maximal U.E.C : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir réalisé un podium sur un championnat du Monde U19 ou U23.
- Avoir remporté un championnat d'Europe U19 ou U23.
- Avoir terminé au moins une fois, dans le TOP 16 pour une espoir 1 et 2 et TOP 8 pour une espoir 3 et 4 d'une des manches de la coupe du monde 2025 suivantes : Nove Mesto, Leogang, Val di Sole, Vallnord

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2025.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la manche de CDM de Vallnord.

➔ Espoirs Hommes

Quota maximal U.E.C : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir réalisé un podium sur un championnat du Monde U19 ou U23.
- Avoir remporté un championnat d'Europe U19 ou U23.
- Avoir terminé au moins une fois, dans le TOP 16 pour un espoir 1 et 2 et TOP 8 pour un espoir 3 et 4 d'une des manches de la coupe du monde 2025 suivantes : Nove Mesto, Leogang, Val di Sole, Vallnord

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2025.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la manche de CDM de Vallnord.

➤ Juniors Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants (dans l'ordre d'importance) :

- Avoir été sélectionnée au championnat du Monde sur l'année N-1.
- Avoir fait un podium au championnat d'Europe U19 sur l'année N-1
- Avoir terminé dans le TOP 8 pour une junior 2ème année (J2) et dans TOP 10 pour une junior 1ère année (J1) d'une des juniors séries à Haiming ou Nove Mesto.
- Remporter la junior séries de Lons Le Saunier pour une J2 ou TOP 3 pour une J1.
- Remporter le championnat de France pour une J2 ou TOP 3 pour une J1.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2024 et du début de la saison 2025.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des junior séries européennes 2025.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France.

➤ Juniors Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants (dans l'ordre d'importance) :

- Avoir été sélectionné au championnat du Monde sur l'année N-1.
- Avoir fait un podium au championnat d'Europe U19 sur l'année N-1
- Avoir terminé dans le TOP 8 pour un junior 2ème année (J2) et dans TOP 10 pour un junior 1ère année (J1) d'une des juniors séries à Haiming ou Nove Mesto.
- Remporter la junior séries de Lons Le Saunier pour un J2 ou TOP 3 pour un J1.
- Remporter le championnat de France pour un J2 ou TOP 3 pour un J1.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnés par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2024 et du début de la saison 2025.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des juniors séries européennes 2025.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 28 après les championnats de France.

Championnats du Monde XCO

Du 8 au 14 septembre 2025

Valais - SUISSE

➔ Relais par Équipe

Seront sélectionnés, les coureurs des courses individuelles XCO ayant la capacité reconnue de s'intégrer dans le collectif et de répondre à l'objectif fédéral de performance. Les capacités des sportifs doivent être adaptées au parcours du championnat. Ils doivent être capables de réaliser les meilleurs chronos au tour en cross-country international.

La sélection des sportifs sera annoncée :

La semaine 35 avant les championnats du monde.

➔ Élites Femmes

Quota maximal UCI : 7 + Championne du Monde sortante

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 5 premières du championnat du monde 2024
- Avoir terminé au moins 1 fois dans les 20 premières des 7 premières manches de coupe du monde 2025 de : Araxa x 2, Nove Mesto, Leogang, Val di Sole, Vallnord, Haute-Savoie

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves Hors-Classe du calendrier UCI.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli au moins un critère de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du monde de Vallnord puis les éventuels compléments semaine 36 après la coupe du monde en Haute-Savoie.

➔ Elites Hommes

Quota maximal UCI : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 5 premiers du championnat du Monde 2024
- Avoir terminé au moins 1 fois dans les 20 premiers des 7 premières manches de coupe du monde 2025 de : Araxa x 2, Nove Mesto, Leogang, Val Di Sole, Vallnord, Haute Savoie.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves Hors-Classe du calendrier UCI.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli au moins un critère de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du monde de Vallnord puis les éventuels compléments semaine 36 après la coupe du monde en Haute-Savoie.

➔ Espoirs Femmes

Quota maximal U.E.C : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir réalisé un podium sur un championnat du Monde U19 ou U23.
- Avoir remporté un championnat d'Europe U19 ou U23.
- Avoir terminé au moins une fois, dans le TOP 16 pour une espoir 1 et 2 et TOP 8 pour une espoir 3 et 4 d'une des manches de la coupe du monde 2025 suivantes : Nove Mesto, Leogang, Val di Sole, Vallnord, Haute Savoie

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2025.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du monde de Vallnord puis les éventuels compléments semaine 36, après la coupe du monde en Haute Savoie.

➔ Espoirs Hommes

Quota maximal U.E.C : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir réalisé un podium sur un championnat du Monde U19 ou U23.
- Avoir remporté un championnat d'Europe U19 ou U23.
- Avoir terminé au moins une fois, dans le TOP 16 pour un espoir 1 et 2 et TOP 8 pour un espoir 3 et 4 d'une des manches de la coupe du monde 2025 suivantes : Nove Mesto, Leogang, Val di Sole, Vallnord, Haute Savoie

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2025.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du monde de Vallnord puis les éventuels compléments semaine 36 après la coupe du monde en Haute-Savoie.

➔ Juniors Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants (dans l'ordre d'importance) :

- Avoir été sélectionnée au championnat du Monde sur l'année N-1.
- Avoir fait un podium au championnat d'Europe U19 sur l'année N-1.
- Avoir terminé dans le TOP 8 pour une junior 2ème année (J2) et dans TOP 10 pour une junior 1ère année (J1) d'une des juniors séries à Haiming ou Nove Mesto.
- Avoir terminé dans le TOP 10 pour une J2 et TOP 15 pour une J1 du Championnat d'Europe 2025.
- Remporter la junior séries des Ménuires pour une J2 ou TOP 3 pour une J1.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2024 et du début de la saison 2025.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des junior séries européennes 2025.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 35 après la JS des Ménuires

➔ **Juniors Hommes**

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants (dans l'ordre d'importance) :

- Avoir été sélectionnée au championnat du Monde sur l'année N-1.
- Avoir fait un podium au championnat d'Europe U19 sur l'année N-1
- Avoir terminé dans le TOP 8 pour un junior 2ème année (J2) et dans le TOP 10 pour un junior 1ère année (J1) d'une des juniors séries à Haiming ou Nove Mesto.
- Avoir terminé dans le TOP 10 pour un J2 et TOP 15 pour un J1 du Championnat d'Europe 2025.
- Remporter la junior séries des Ménuires pour un J2 ou TOP 3 pour un J1.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnés par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2024 et du début de la saison 2025.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des juniors séries européennes 2025.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 35 après la JS des Ménuires



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Équipes de France

Emmanuelle LAPIERRE

E-mail : e.lapierre@ffc.fr – Tél : +33 (0)1 81 88 09 52

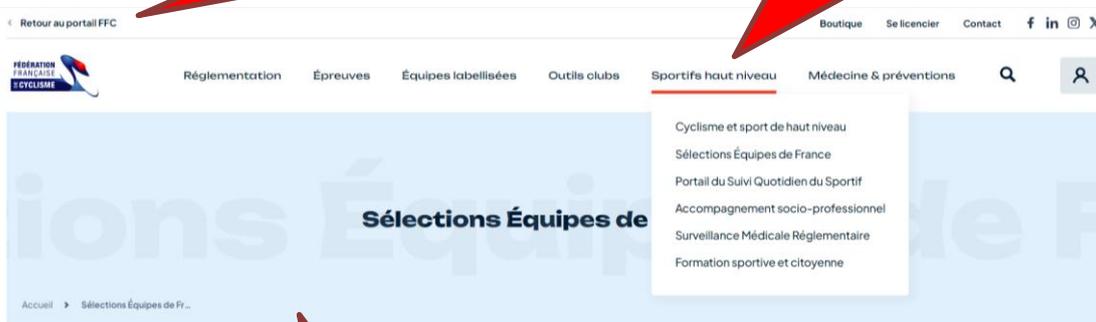
Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Yvan CLOLUS – Head Coach et Entraîneur National Élites/Olympiques
- Sandrine GUIRRONNET – Manager de la filière VTT
- Matthieu NADAL – Entraîneur National Juniors/Espoirs
- Philippe CHANTEAU – Entraîneur National Pôle France Jeunes Besançon

Diffusion des Sélections en Équipe de France

www.structure.ffc.fr

Sportifs Haut Niveau



Sélections Equipe de France